



MAIRIE DE LUSIGNAN
2 PLACE DU 8 MAI 1945 - BP 40002 – 86600 LUSIGNAN

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 DECEMBRE 2023

Le mardi 5 décembre deux mille vingt-trois, convocation est adressée individuellement à chaque conseiller municipal pour une réunion ordinaire prévue le lundi 11 décembre deux mille vingt-trois à 20h00.

Le lundi 11 septembre deux mille vingt-trois à 20h00, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Jean-Louis Ledoux, Maire.

Etaient présents : Mmes et Mrs. : Ayrault Brigitte, Bassereau Christelle, Berland Laurence, Braconnier-Gatard Anne, Chaintré Christian, Chapelle Éric, Deroo Charles, Ducroq Agnès, Dugleux Geneviève, Girard Éric, Herbreteau Jean Loïc, Ledoux Jean-Louis, Michaud Jacky, Morel Didier, Sèvre Alain, Sinault Christophe, Vadier-Chauvineau Karine.

Absents représentés : Mesdames, Messieurs : Carolus Coralie (*Ayrault Brigitte*), Durand Jean-Louis (*Chaintré Christian*), Estrade Laurent (*Éric Girard*), Marot Catherine (*Michaud Jacky*), Vaillant Claudine (*Ledoux Jean-Louis*).

Monsieur Didier Morel est nommé secrétaire de séance à l'unanimité des membres présents et représentés.

N°	Titre
2023/72	Révision des tarifs municipaux pour l'année 2024 (approuvée)
2023/73	Tarif forfaitaire de location de l'Espace 5 pour l'organisation du festival « Voyance-Bien-être » des 24 et 25 février 2024 (approuvée)
2023/74	Organisation du Marché de Producteurs le mercredi 24 juillet 2024 (approuvée)
2023/75	Vente du terrain cadastré AK 0048 d'une contenance de 170 m2 situé Petite rue Saint Louis (approuvée)
2023/76	Demande de subvention de l'association « Union des Acteurs Economiques du Pays Mélusin » (approuvée)
2023/77	Transfert d'une convention de servitude entre la commune et Sergies au bénéfice de Sorégies (approuvée)
2023/78	Devis d'étude de calcul de la résistance de la charpente métallique du bâti commercial de centre-ville (approuvée)

2023/79	Numérotage des Lieux-dits (approuvée)
2023/80	Délibération fixant les modalités du reversement des salaires par le Centre Communal d'Action Sociale de Lusignan à la commune de Lusignan, des agents intervenant à la Résidence Autonomie du Val de Vonne (approuvée)